



01.10.2020 - 08:57 Uhr

Les conseils du TCS pour rouler en automne

Bern (ots) -

En automne, les conditions de circulation se dégradent et les risques d'accidents augmentent. La baisse de visibilité, les chaussées glissantes et le risque de croiser du gibier représentent les trois sources de danger typiques de cette saison. Le TCS conseille sur les comportements à adopter pour rouler en sécurité.

Sur les routes en automne, la prudence est de mise puisque les conditions de circulation sont moins bonnes et le risque d'accidents augmente. Les journées plus courtes et le brouillard réduisent la visibilité, le risque de chuter et de dérapier est accru à cause de l'humidité et des premières feuilles sur les chaussées. A cela s'ajoute le fait que du gibier peut surprendre sur les routes. Ainsi, peu importe le moyen de transport choisi, il faut adapter sa vitesse et faire preuve de vigilance pour réduire les risques d'accidents.

Voir et être vu peut sauver la vie

La visibilité est l'alliée de la sécurité routière. Les automobilistes doivent pouvoir être vus et voir les autres afin d'anticiper les trajectoires et circuler dans les meilleures conditions possibles. Sur une route humide, les rayons du soleil peuvent éblouir, surtout si le pare-brise est sale. Il est donc important de toujours circuler avec des vitres, des essuie-glaces et des rétroviseurs propres et en bon état. Au crépuscule, il est recommandé d'enclencher les feux de croisement, en plus des indispensables et obligatoires feux diurnes. Ces derniers ne suffisent pas à eux seuls. Les feux arrières antibrouillard sont quant à eux à utiliser en cas de visibilité extrêmement réduite.

A vélo, les phares doivent être allumés en permanence - les feux clignotants ne sont pas autorisés par la loi. Pour être visibles à une plus grande distance dans l'obscurité, le TCS recommande aux cyclistes et aux piétons de porter des vêtements clairs, voire des éléments rétro-réfléchissants du label Made Visible (<https://madevisible.swiss/fr>). Ceux-ci peuvent aussi être placés sur les rayons des roues d'un vélo et sur le casque.

Les animaux sauvages peuvent surprendre

En cette saison, du gibier peut traverser soudainement la chaussée. Pour limiter les risques et être capable de réagir rapidement, il est recommandé d'adapter sa vitesse, d'être prêt à freiner et d'observer le bord de la route lorsque l'on circule à proximité des forêts, spécialement en fin de journée. Lorsqu'un animal se trouve sur ou proche de la route, il est conseillé de repasser aux feux de croisement et de klaxonner, pour l'effrayer. Dans tous les cas, il faut éviter les manoeuvres d'évitement dangereuses. Tout accident impliquant un animal sauvage doit être immédiatement signalé à la police qui dépêchera un garde-chasse, un chasseur ou un vétérinaire. Il est important de ne jamais s'approcher d'un animal qui a été percuté et d'attendre en sécurité les professionnels compétents.

Monter les pneus d'hiver dès l'automne

En octobre, lorsque les températures baissent, il est conseillé de monter les pneus d'hiver, qui pourront être utilisés jusqu'à Pâques. Si la profondeur du profil est inférieure à 4 mm ou si les pneus ont plus de 8 ans, le TCS recommande de monter des pneus d'hiver neufs. Une pression de pneus trop basse augmente la consommation de carburant, l'usure du profil et affecte aussi le comportement du véhicule lors des manoeuvres de freinage et d'évitement. Pour cette raison, il faut contrôler régulièrement la pression et la faire correspondre aux recommandations du constructeur présentes dans les instructions de service ou sur le clapet du réservoir. Le TCS fournit de nombreux conseils et explications à ce propos sur son site Internet www.tcs.ch (<https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/tests/pneus/>). Les résultats du test de pneus d'hiver 2020 y sont entre autres disponibles.

Contact:

Valérie Durussel, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, 076 367 25 33,
valerie.durussel@tcs.ch, www.pressesetcs.ch